

DECISION N° 2020-007 portant composition du Conseil de la Vie Sociale

Le Directeur du Centre de long séjour Bellevaux

- Vu le décret n°2004-287 du 25 mars 2004 relatif au Conseil de la Vie Sociale, modifié par le décret n°2005-1367 du 2 novembre 2005,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration n°04.04 du 16 juin 2004 relative à la création et à la composition du Conseil de la Vie Sociale du Centre de Long Séjour de Bellevaux,
- Vu la décision n° 2019-036 du 12 novembre 2019 portant composition du Conseil de la Vie Sociale,

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Le Conseil de la Vie Sociale du CLS Bellevaux est composé comme suit :

1^{er} collège : Représentants des résidents :

- Mme Monique BARTHELET (Debussy)
- Mme Christiane CHORVOT (Debussy)
- M. André FAIVRE (Courbet)
- M. Michel GUINCHARD (Girod)

2^{ème} collège : Représentants des familles :

- Mme Nathalie CATTET
- Mme Florence MICHEL - Présidente
- Mme Marie-Paule VIEILLARD – Vice-Présidente
- Mme Martine DESBRIERE

Représentants de l'organisme gestionnaire :

Titulaires : M. Philippe GONON
Mme Géraldine LEROY

Suppléant : M. Alain BOBILLIER
Mme Martine IEHL ROBERT

Représentants du personnel :

Titulaire : Mme Jocelyne JEAN

Suppléant : Mme Cindy GUEVELOU

Invités à titre permanent :

Mme Christelle VIENOT, mandataire judiciaire représentant les résidents sous protection
M. Cédric YERLY, qualificateur

ARTICLE 2 :

Les membres du 1^{er} et du 2^{ème} collège sont désignés pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 octobre 2022.

Fait à Besançon, le 22 janvier 2020

Le Directeur,

Laurent MOUTERDE